Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ABAISS RENOVATION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 6 LOTISSEMENT ZA DE LIMANCET 33880 SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 2 5 8 7 0 7 8 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31 03 2020 Net 3	N-1 31 03 2019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	3 546	AC	3 546		
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 237	AG	5 309	2 928	876
	Fonds commercial (1)	AH	11 130	AI		11 130	11 130
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	12 257	AQ	10 584	1 672	3 640
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	35 916	AS	26 403	9 513	9 857
	Autres immobilisations corporelles	AT	299 319	AU	144 612	154 706	145 513
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	15	CV		15	15
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	370 418	BK	190 455	179 964	171 031
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	6 430	BM		6 430	6 745
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	7 479	BW		7 479	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	147 023	BY	3 682	143 341	188 014
	Autres créances (3)	BZ	16 612	CA		16 612	42 983
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	537 935	CG		537 935	379 605
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 447	CI		15 447	20 878
	TOTAL (III)	CJ	730 926	CK	3 682	727 243	638 225
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 101 344	1A	194 137	907 207	809 256

Certifié conforme
Le Président

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABAISS RENOVATION — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	392 330	289 873
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	186 100	102 457
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	589 429	403 330
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	23 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	23 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	40 388	67 276
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	98 862	101 967
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	37 286	117 993
	Dettes fiscales et sociales	DY	116 391	77 110
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 851	41 581
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	294 778	405 926
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	907 207	809 256

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	270 088	365 539
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

AUDITE

ABAISS RENOVATION

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 €

Siège social : 6 LOTISSEMENT ZA DE LIMANCET

33880 SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX

532 587 078 RCS BORDEAUX

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2020

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020, s'élevant à 186 099,53 €, de la manière suivante :

- Une somme de 186 099.53 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme,

Le président

